

Les 5 objectifs stratégiques prioritaires de l'ARH pour l'année 2020

- 1. Accroître la participation active des membres**
- 2. Positionner l'ARH comme la plaque tournante du réseautage hôtelier romand**
- 3. Créer un programme de formation continue répondant aux besoins des hôteliers**
- 4. Développer une collaboration efficace avec hotelleriesuisse**
- 5. Refonte des statuts de l'ARH**

Objectif no 1 : Accroître la participation active des membres

Obtenir une participation active et régulière des membres, soit une quarantaine de membres qui participent de manière régulière ou sporadique aux activités de l'ARH.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable approximativement par la direction, jugé réaliste et doit être durable tout en étant atteint à fin 2020.

Objectif no 2 : Positionner l'ARH comme la plaque tournante du réseautage hôtelier romand

L'ARH devient « incontournable » sur le plan politique (groupes parlementaires, contacts avec l'administration et autres personnes-clé), économique (partenaires, présence au Centre patronal et à la CVCI, événements pour l'économie régionale, etc), touristique (Suisse Tourisme, offices de tourisme), médiatique (contact avec les rédactions en chef et journalistes de nos médias régionaux).

Elle tisse des liens étroits avec le secteur de la formation de base ou continue (Hotel&Gastro formation, EHL, Vatel, Swiss Education Group, HES-SO, etc)

L'ARH soigne également ses relations avec les milieux culturels ou sportifs.

L'objectif est spécifique, accessible, difficilement mesurable, jugé réaliste et doit être durable. Quelques résultats tangibles sont visibles à fin 2020.

Objectif no 3 : Créer un programme de formation continue répondant aux besoins des hôteliers

Se rapprocher de ses membres doit permettre à l'ARH de mieux déceler ses besoins. L'offre de formation doit être complémentaire à celle d'hotelleriesuisse. Les cours de « sensibilisation » au « Revenue Management » ou aux particularités de la génération Y par exemple doivent permettre de mieux cerner les attentes des hôteliers. L'ARH ira chercher sur le marché les meilleures compétences en la matière.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable, jugé réaliste et doit être durable tout en apportant de premières réponses à fin 2020.

Objectif no 4 : Développer une collaboration efficace avec hotelleriesuisse

Une répartition claire des compétences entre hotelleriesuisse et l'ARH ainsi qu'un mode de collaboration souple, pragmatique et sans perte de temps doivent démontrer aux membres l'avantage qu'il y a à faire partie de l'Hôtellerie suisse. L'ARH est et sera très impliquée dans les travaux de la commission spécialisée « modèle de collaboration entre hs et les associations régionales ». L'attractivité de nos associations doit être au centre de la réflexion. L'intérêt à être membre doit être clairement perceptible.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable, jugé réaliste et doit être durable tout en ayant si possible progressé de manière sensible à fin 2020 (cela dépend bien entendu aussi d'hs et des autres associations régionales).

Objectif no 5 : Refonte des statuts de l'ARH

Adapter l'association à l'évolution de la branche hôtelière en évaluant ses structures et son organisation. Adapter les statuts à la révision des statuts d'hotelleriesuisse. Simplifier et améliorer la rédaction des statuts.

Au niveau de la présidence, assurer une transition constructive et efficace vers une présidence d'association classique.

L'ARH doit anticiper les défis qui l'attendent ces dix prochaines années.

L'objectif est spécifique, accessible, mesurable, jugé réaliste et doit être atteint à fin 2021.